

DÉNONÇANT LES PROMESSES LIBÉRALES, JOHNSON ACCUSE:

« Bourassa menace la paix sociale »

■ Pierre Marc Johnson ne promet pas un jardin de roses, pas plus aux intervenants du secteur de l'éducation qu'aux autres. Mais à tous, hier, il a servi une mise en garde: « Le plus grand dommage que M. Bourassa cause au Québec, c'est qu'en promettant des millions que nous n'avons pas, il menace la paix sociale que connaît le Québec depuis quelques années ».

MARIO ROY

Le premier ministre a poursuivi, en parlant des « \$600 millions distribués en promesses » par le chef libéral: « Tous ces espoirs qu'il crée sans limite vont un jour devoir se briser sur le mur de la réalité: beaucoup de citoyens vont s'entre-déchirer pour avoir leur part d'un gâteau trop petit, et la cohésion sociale du Québec risque d'être ébranlée une fois de trop. »

Plus tard, il devait illustrer, reprenant une critique lancée la veille à Saint-Léonard: « Ces jeunes assistés sociaux qui reçoivent \$160 par mois, à qui on en promet \$400, et à qui, dans trois mois, on ne livrera pas la marchandise, vont certainement être perturbés. »

M. Johnson a pris la parole, hier, devant cette même Chambre de commerce de Sherbrooke où, il y a une dizaine de jours, Robert Bourassa annonçait une réduction de taxe de 10 p. cent qui, à l'analyse, devait s'avérer beaucoup moins considérable.

Devant 100 convives, M. Johnson a surtout parlé d'humaniser l'éducation.

« Nous n'avons plus à investir massivement dans l'appareil. Je dirais plutôt qu'il nous faut désormais investir en nous-mêmes, retrouver en nous le goût de créer, de travailler, de donner le meilleur de nous-mêmes. Pour cela, il faudra accepter de bousculer certaines de nos habitudes, de redéfinir le partage des rôles et des tâches », a prévenu le premier ministre.

Les engagements du Parti québécois s'inscrivent dans cette lignée. Dans le secteur de l'éducation, le Parti libéral prévoit l'injection de \$35 millions. Hier, le ministre de l'Éducation, François Gendron, présent à Sherbrooke, a promis \$9 millions pour les manuels scolaires. Prêts et bourses: le PQ promet une injection de \$1 million et demi; le Parti libéral, \$24 millions.

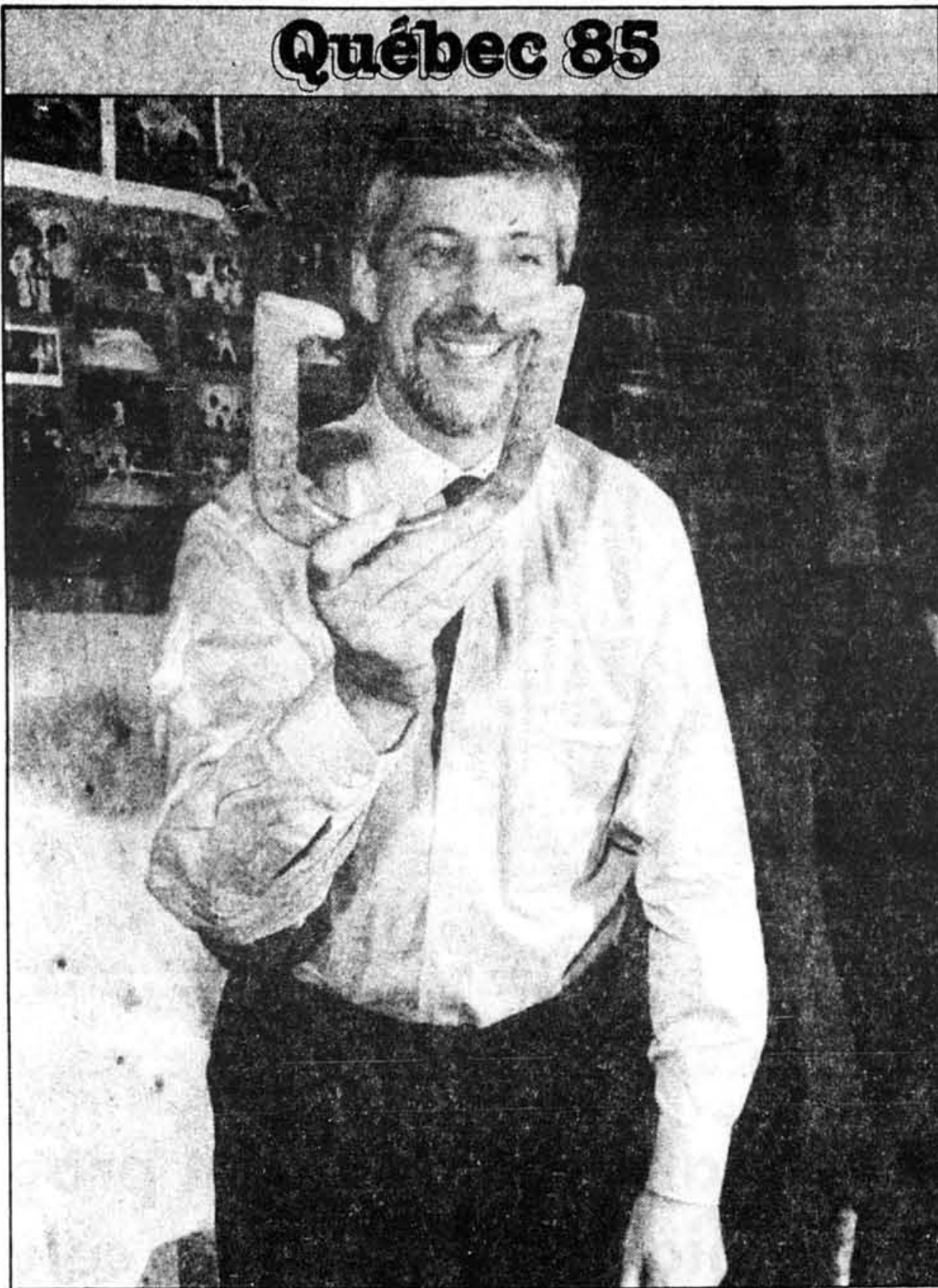


photo Pierre Côté, LA PRESSE

Le premier ministre Johnson a fait une tentative au jeu de fers hier soir en visitant le Centre culturel d'Anjou. Sur huit fers lancés, il a réussi à atteindre le périmètre du poteau à quatre reprises. Il s'est excusé en disant qu'il était en campagne depuis 30 jours.

Ailleurs, au moment d'exposer au premier ministre une situation confinante à la tragédie pour les travailleurs impliqués, les membres du comité de survie du textile et du vêtement ont pourtant usé de modération et de réalisme dans leur approche du problème.

M. Johnson visitait alors une usine de la Dominion Textile, à Sherbrooke; la compagnie s'apprête à fermer deux de ses usines en juin prochain.

À ces gens, il a décrit comme inéluctable la tendance à l'abolition graduelle des mesures protectionnistes à l'endroit des produits textiles étrangers. Il a parlé du respect des ententes existantes, de l'adaptation technologique, du recyclage de la main-d'oeuvre, de la spécialisation de la production, comme des avenues de solutions possibles pour faire face à l'inévitable.

Bref, au sein même de son parti, le premier ministre sait qu'il y a eu et qu'il y aura peut-être davantage encore de critiques plus ou moins avouées quant à son style de campagne.

Mais il n'entend pas en démorire: « J'ai voulu le plus possible faire ce que certains appellent une anti-campagne. J'ai voulu faire le pari de la maturité et de la franchise. »

Devant la Chambre de commerce de Sherbrooke, il s'était proposé d'ajouter: « L'avenir dira si le pari que je fais sur le Québec est le bon. » Mais il n'a pas prononcé cette phrase pourtant inscrite dans son allocution écrite.

Sans doute a-t-il jugé qu'il serait toujours temps de qualifier ce pari le soir du 2 décembre prochain.

En soirée, alors qu'il visitait le Centre culturel d'Anjou, il a cru nécessaire d'expliquer pourquoi la société Hyundai ne s'était pas implantée dans l'est de Montréal. « J'aurais aimé comme tout le monde que le constructeur s'installe dans l'Est. Mais, à partir du choix et de la volonté de la compagnie, il ne fallait pas, au moment où s'amorce l'implantation d'une industrie automobile, mettre en péril ce dossier. »

M. Johnson a ajouté qu'il y aura d'autres implantations et qu'il avait bon espoir que Toyota suive le mouvement d'autant plus que 150 municipalités du Québec ont sollicité sa venue et offert des facilités.

LES ÉLECTIONS



DE SOULIÉ

Le coup de la Brink's

Les sondages le démontrent: les intentions de vote restent stables depuis le début de la campagne. Pour faire bouger ça, dans un sens ou dans l'autre, il faudrait quelque chose de gros. Un grand coup.

Dans le passé, il y avait eu les interventions fulgurantes de conseillers financiers comme Lafferty Harwood. Mais les tireurs de sonnettes d'alarme ne sonneront pas le tocsin pour Pierre Marc Johnson ou pour Robert Bourassa.

Ah! Le « coup de la Brink's », en 1970! Ça vous avait quand même une autre allure! Hélas! Il faut se faire une raison, l'hystérie est passée de mode.

Pourtant j'avais bien vu le nom de la Brink's quelque part dans cette campagne électorale. Mais où? Dans les archives du journal, seulement quelques vieux articles, momifiés par le microfilm.

C'est finalement sur mon bureau, dans l'incroyable monceau de papier gaspillé pour la campagne que j'ai retrouvé le nom de la Brink's. Ses camions blindés avaient servi en avril 1970 à transporter en Ontario, à l'abri des hordes barbares de péquistes qui menaçaient de prendre le pouvoir au Québec, les valeurs des déposants à la « Royal Trust Company », comme on l'appela à l'époque.

« Brink's Canada Limited. Directeur du Marketing. » C'est bien écrit là, dans la liste des références professionnelles de Jean-Guy Mailloux, candidat du PQ dans Notre-Dame-de-Grâce.

J'ai couru le voir, Jean-Guy Mailloux. 48 ans. Péquiste depuis 70, nationaliste de naissance. Admirateur de René Lévesque. Le coup de la Brink's? C'est tellement loin! Des expéditions comme celle du dimanche d'avant les élections de 1970, la compagnie en faisait continuellement. Ce sont des gens de l'extérieur qui ont monté l'opération publicitaire. « J'ai travaillé là pendant 13 ans, mais je n'aurais jamais cru qu'on pouvait faire peur aux gens avec des histoires comme celle-là! »

Sa candidature, c'est une affaire de conviction personnelle. « Si j'étais élu, je serais certainement un héros national! » Ça ne l'empêche de se débattre dans le village libéral qu'est NDG. « Je dis aux gens que c'est absurde que 15 comités soient acquis aux libéraux, comme ça, sans raison. »

Ici, Jean-Guy Mailloux a tout fait. « J'ai visité les personnes âgées, les jeunes, les gens du YMCA. Je m'occupe activement du CLSC qui va ouvrir bientôt ». Le comté n'est plus un haut lieu de la bourgeoisie. Il y a des tas de jeunes ménages qui ont des problèmes de garderies trop chères, et il y a surtout beaucoup de vieux. Il faut organiser des services sociaux à domicile. NDG., c'est l'endroit du Canada où il y a le plus de personnes âgées, après Victoria en Colombie-Britannique.

« J'ai gagné quelque chose, depuis le début de la campagne: j'ai fait sortir le député, Reed Scowen, de Westmount. Il est venu dans NDG. C'est un début. »

Le coup de la Brink's, c'est bien loin. Mais Jean-Guy Mailloux garde un très bon souvenir de son ancienne compagnie. Autre signe des temps: dans le transport de valeurs, c'est maintenant le McCusment Desjardins qui domine le marché. Décidément, il ne faut pas trop compter sur un grand coup dans cette campagne.

JEAN-PAUL SOULIÉ

Le PSC aurait fraudé dans Deux-Montagnes

■ SAINT-EUSTACHE — La représentante du Parti du socialisme chrétien dans la circonscription de Deux-Montagnes aurait utilisé quelques fausses signatures pour appuyer sa candidature aux élections du 2 décembre.

C'est la conclusion à laquelle en est arrivé la Presse Canadienne qui a effectué hier, en début de soirée, des vérifications auprès d'une dizaine de résidents dont les noms apparaissent sur la liste des 71 citoyens qui auraient paraphé la déclaration de candidature de Mme Nicole Thibault.

Dans deux cas, les personnes interrogées n'ont pas été capables de reconnaître leur signature paraissant sur le bulletin et ont affirmé n'avoir jamais été

solicitées par un candidat de quelque parti que ce soit.

Mme Arlette Galarneau a déclaré en consultant la photocopie qui lui était présentée: « Ce n'est pas moi qui ai signé ça. Je n'écris pas comme cela ». Alain Duchaine, qui demeure la porte voisine, a également soutenu qu'il ne reconnaissait pas sa signature. Deux autres personnes ont dit ne pas reconnaître la signature du membre de la famille qui paraissait sur le bulletin.

Selon les renseignements obtenus, la méthode utilisée par la candidate du PSC pour obtenir le minimum de 60 signatures requis par la loi était bien simple: elle aurait sonné à presque toutes les portes d'une même rue pour solliciter l'appui des citoyens.

— Presse Canadienne

Les gens d'affaires font connaître leurs conditions

■ Pour obtenir le vote des gens d'affaires, Pierre Marc Johnson et Robert Bourassa devront se compromettre sur au moins trois grands sujets qui les préoccupent au plus haut point.

PIERRE VINCENT

C'est ce qu'affirme la Chambre de commerce du Québec dans un télégramme que son président, Louis Lagasse, vient d'expédier au premier ministre, Pierre Marc Johnson, et au chef de l'Opposition, Robert Bourassa.

■ Ils devront s'engager clairement à réduire le déficit d'environ un milliard de dollars, dès le prochain budget. Plus exactement, on souhaite que, dans un premier temps, le prochain gouvernement réduise le déficit de

trois à deux p. cent du Produit intérieur brut, en attendant de l'éliminer complètement. Pour atteindre cet objectif, on propose notamment une remise en question de l'universalité des programmes de santé, la suppression des subventions aux entreprises (pour les remplacer par des crédits d'impôt) et une politique de privatisation des écoles.

■ Ils devront se prononcer catégoriquement contre toute formule d'uniformisation des salaires et des conditions de travail par secteurs d'activités, ainsi que contre toute formule susceptible d'élargir la syndicalisation dans l'entreprise privée. Une formule de négociation multipatronale ou sectorielle serait, prétend-on, « destructrice » pour les PME. On

demande également l'abolition de la loi anti-scabs et une déréglementation des relations de travail.

■ Les chefs politiques sont, en outre, invités à promettre une baisse d'au moins dix points du taux marginal de l'impôt sur le revenu pour les hauts salariés (\$80 000 et plus). Le Plan Duhaime prévoit déjà une baisse de 32 p. cent à 29 p. cent de ce taux d'imposition pour 1986 (et de 27 p. cent pour 1987), mais on considère qu'il vaudrait mieux l'abaisser à 22 p. cent.

« Nous avons toutes les raisons de croire que nos membres supporteront le parti qui présentera, à l'égard de nos objectifs, les engagements les plus fermes et avec le plus de crédibilité », conclut M. Lagasse.

POUR QU'ELLES PUISSENT EXPORTER DAVANTAGE

Johnson pense à réduire les taxes des sociétés

■ M. Pierre Marc Johnson croit que l'on pourrait utiliser des réductions dans la taxation de la masse salariale des entreprises pour inciter ces dernières à se regrouper pour des fins d'exportation, de recherche et de développement, ainsi que pour encourager la formation et l'adaptation de la main-d'oeuvre.

MIVILLE TREMBLAY de la Presse Canadienne

Dans une entrevue sur l'économie, accordée à la Presse Canadienne, le premier ministre du Québec a pris en exemple le Régime d'épargne-actions qui, en échange d'une réduction d'impôt sur le revenu des personnes les mieux payées, a pu déclencher des actions favorables pour la capitalisation des entreprises et l'initiation des Québécois au marché boursier.

« Si on se donne des objectifs de regroupement dans certains sec-

teurs de production, (...) l'instrument qu'est la taxe sur la masse salariale devient extrêmement intéressant; (...) on pourrait ainsi générer une activité en terme de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre, de marketing international et de recherche et développement. »

Les taxes sur la masse salariale des entreprises sont un ensemble disparate qui comprend principalement les contributions des employeurs à la Commission de santé et de sécurité des travailleurs et à la Régie d'assurance-maladie du Québec.

M. Johnson a identifié cette approche lorsqu'on lui a demandé, si lors du prochain budget, il préférerait mettre \$1 de marge de manoeuvre sur une réduction de l'impôt des particuliers ou s'il préférerait réduire d'autant la taxe sur la masse salariale.

On sait que jusqu'à maintenant, M. Johnson s'est refusé à

réécrire le budget de M. Yves Duhaime en pleine campagne électorale. En indiquant cette nouvelle priorité, il répond au milieu des affaires qui se plaint de ce que les réductions d'impôt sur les profits des corporations aient été plus que compensées par une forte taxation de la masse salariale.

Le premier ministre estime que dans les années à venir, les petites et les moyennes entreprises auront grand avantage à recourir à la technique du regroupement.

80 000 emplois par an

M. Johnson a tenu à mettre en perspective le nouveau slogan électoral de son concurrent, M. Robert Bourassa: « 400 000 emplois en cinq ans, c'est 80 000 emplois par année, et c'est ce qu'on est en train de faire ».

Il estime que « la finalité du développement économique ça doit être des emplois et ça veut dire que tous les ministères à vocation

économiques doivent avoir cette préoccupation. »

M. Johnson a qualifié « d'absolument fausses » les insinuations voulant que l'on ait forcé certains dossiers d'investissements industriels pour qu'ils coïncident avec la campagne électorale.

Il admet qu'il a pu y avoir un ralentissement temporaire d'un mois entre la démission de M. René Lévesque et son arrivée, mais, affirme-t-il avec force, « il n'y a aucun dossier dans lequel on s'est précipité et surtout, il n'y a aucun dossier dans lequel on a retardé. »

Sociétés d'État

Selon M. Johnson, pour le gouvernement, « garder le contrôle des sociétés d'État va devenir de moins en moins important avec les années. » Il voit un éventail, où à une extrémité il y a la privatisation, et à l'autre, l'État continue de bâtir et de maintenir des sociétés avec un contrôle majori-

taire, sinon exclusif.

« Et entre les deux, il y a quelque chose qui s'inscrit dans le temps et qui s'appelle le « joint-venturing » entre les sociétés d'État solides (et l'entreprise privée) dans des domaines qui permettent le développement économique du Québec. Il n'y aurait pas eu de Péchiney s'il n'y avait pas eu de SGF et il n'y aurait pas eu de Culinar s'il n'y avait pas eu de Soquia », donne-t-il en exemple.

Mais le meilleur cas, juge-t-il, c'est celui de l'acquisition de Nordair par Quebecair. Si la bataille pour le contrôle réussit, on aura assuré la desserte de nos régions et des liaisons avec les provinces situées à l'est du Québec, on aura obtenu une compagnie rentable, le maintien d'un niveau d'expertise et d'emploi qui vient avec un siège social sur notre territoire, et en conclusion, la privatisation de l'opération.

Québec 85

Le dossier MDF: Mont-Laurier récolte \$2,7 millions

Le dossier MDF que péquistes et libéraux promettent de régler afin d'augmenter leurs chances de victoire dans Labelle, a franchi un pas important au cours des dernières heu-

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

res alors que le maire de Mont-Laurier a ramassé \$2,7 millions, dont une partie provient de 200 hommes d'affaires de la région.

Après être descendu à Saint-Jérôme pour informer le ministre Robert Dean qu'il avait réussi à trouver l'argent nécessaire pour aider au financement de ce projet, M. Jean-Claude LeBel, a pris le chemin de Québec où il devait rencontrer aujourd'hui le président de Rexfor, Michel Duchesneau, et le

ministre des Forêts, Jean-Pierre Jolivet.

« La semaine dernière, explique M. LeBel, le ministre Jolivet m'a dit de ramasser un million de dollars et de revenir le voir. J'ai récolté deux fois plus. C'est lui qui a maintenant la situation entre les mains, nous allons voir si le PQ est sérieux ».

Selon M. LeBel, le ministre des Forêts lui a dit que le gouvernement était prêt à investir dans ce projet de construction d'usine de panneaux si Rexfor devenait actionnaire minoritaire, la majorité des parts étant détenue par des investisseurs privés.

La réponse du ministre Jolivet est attendu avec impatience car Robert Bourassa s'est engagé à mettre ce dossier en marche s'il devenait premier ministre.



Serge Turgeon, président de l'Union des artistes, en compagnie de Lucien Francoeur, au cours de la conférence de presse d'hier. photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Les artistes s'en prennent à la pauvreté des politiques culturelles des partis

Il faudra plus que 1 p. cent du budget consacré à la culture, l'aménagement de la Maison de la musique à Montréal ou tout autre engagement de même nature de la part du Parti québécois ou du Parti libéral du Québec pour satisfaire les artistes du Québec.

PIERRE VENNET

« Les programmes culturels des partis en présence nous apparaissent d'une pauvreté lamentable; il n'y en a que pour le béton, boîte carrée ou rectangulaire devant abriter tel Musée, telle Maison des sciences ou telle Maison de la musique, comme si la culture se limitait à quelques tableaux, quelques concerts, et je dirais même à quelques arts », a lancé hier midi, à la Place des Arts, le président de l'Union des artistes, Serge Turgeon.

Le Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma du Québec a fait remarquer, pour sa part, qu'on parle d'affaires, d'usines, de plein emploi présentement au Québec, mais on ne parle pas ou si peu de culture! La culture, ne l'oublions pas, en plus de témoigner de l'identité d'un peuple et d'en assurer la survie, est aussi une question d'argent ».

Or les artistes ne roulent pas sur l'or. La moyenne annuelle des revenus des membres de l'Union des artistes est de l'ordre de \$10 000 seulement.

Porte-parole de l'Union des écrivains québécois Lucien Francoeur fait remarquer que « notre société entière souffre

des ravages du chômage. Les différents milieux culturels génèrent, plus facilement que les autres, toute proportion gardée, de nouveaux emplois. Ces emplois coûtent moins cher à créer et c'est à nouveau la PME qui démontre, ici, sa capacité exemplaire de répondre aux besoins de la communauté ».

Le milieu culturel demande donc au prochain gouvernement québécois, quel qu'il soit, de se doter d'une véritable politique de la culture. Outre les organismes nommés plus haut, ce milieu est représenté par la Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec, la Société des auteurs, chercheurs, documentalistes et compositeurs et la Guilde des musiciens du Québec.

Les organismes réclament surtout la reconnaissance juridique propre aux artistes et agents culturels. Ils font remarquer à ce sujet que l'ancien ministre Claude Charron, maintenant animateur à CKAC, a effectué une consultation dans le milieu artistique au sujet de ce statut. Ils affirment que son rapport, toujours confidentiel, leur serait hautement favorable.

C'est pourquoi ils demandent que ce rapport soit rendu public aussitôt après les élections, qu'un projet de loi soit présenté reconnaissant le statut de l'artiste et que, comme en France, on instaure une véritable politique culturelle. Chez les Français, cette politique culturelle représente, selon les évaluations de Serge Turgeon, environ 5 p. cent du budget national.

Lise Bacon veut un hôpital « multiculturel »

Selon la députée libérale Lise Bacon, il est temps que Laval ait un hôpital « multiculturel » où les groupes ethniques lavallois pourront être hospitalisés et soignés par des médecins parlant leur langue.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Cet hôpital de soins généraux, explique Mme Bacon, pourrait être situé dans l'ouest de l'île, entre les comtés de Chomedey et de Fabre, où habitent la majorité des citoyens d'origines juives, grecques, portugaises, etc. de plus en plus nombreux à Laval.

Lors d'une entrevue, Mme Bacon a déclaré que les servi-

ces de santé étaient déficients pour la partie ouest de Laval. « Moi, dit-elle, je préconise un deuxième hôpital pour l'île Jésus, ce qui nous permettrait d'avoir à la Cité de la Santé une institution nettement spécialisée ».

Celle qui fut ministre sous le gouvernement Bourassa de 1973 à 1976 pense que le coût d'un deuxième hôpital n'est pas plus élevé qu'un prolongement de la Cité de la Santé ».

Pendant que le Parti québécois affirme qu'il est normal qu'un certain groupe de Lavallois aillent se faire soigner à Sacré-Coeur, Mme Bacon déclare que les Lavallois, du moins ceux qu'elle rencontre dans les visites de son comté, veulent être traités chez eux.

DES ALLÈGEMENTS ENTRE UN ET DIX P. CENT Bourassa revient à la charge avec la baisse des impôts

SAINT-HENRI — Robert Bourassa a réitéré hier qu'un gouvernement libéral diminuerait les impôts des particuliers entre un et dix p. cent dès janvier prochain.

YVON LABERGE

Au cours d'une rencontre organisée dans la Vieille capitale avec une vingtaine de fiscalistes sympathisants libéraux, M. Bourassa a également déclaré qu'un gouvernement libéral ramènerait le taux marginal d'imposition de 62 p. cent qu'il est présentement à 57,1 p. cent.

« Actuellement, a dit le chef libéral, le taux marginal est de 62 p. cent au Québec contre 55 p. cent en Ontario. Avec un gouvernement libéral, il tomberait, dès janvier, à 57,1 p. cent. A toute fin pratique, nous serions, pour la première fois depuis longtemps, en position concurrentielle avec l'Ontario ».

Pressé de questions par les journalistes, le chef libéral a tenté d'expliquer comment il réduirait les impôts des particuliers en appliquant dès janvier 1986 les mesures fiscales annoncées pour 1987 dans le dernier budget Duhaime.

Citant un flot de chiffres, il a parlé des tables d'impôt et de certaines catégories de contribuables.

« On a, a-t-il affirmé en parlant des journalistes, comparé des pommes avec des oranges. On a pris un p. cent de l'ensemble alors que nous, on applique le coût net à certaines catégories pour empêcher qu'on soit la province la plus taxée ».

Devant l'incrédulité des journalistes, il a eu, à leur demande, cette suggestion de titre: « Prenez vos crayons, a-t-il lancé: le budget prévoyait \$200 millions sur l'impôt sur le revenu de réduction d'impôt. Un gouvernement libéral va bonifier cette réduction d'impôt d'environ 40 à 50 p. cent. C'est, a-t-il conclu, la façon de l'aborder ».

Pour sa part, dans un document rendu public hier, le conseiller économique du PLQ, Ghislain Fortin, explique que l'imbroglie est dû à une mauvaise interprétation des journalistes.

« Emportés sans doute par l'enthousiasme, écrit M. Fortin, plusieurs journaux titraient (le 6 novembre) que Bourassa réduirait les impôts de 10 p. cent. Le dix p. cent provenait d'un tableau en annexe dont l'exactitude n'a été contestée par personne ».

Il ajoute plus loin que peu après, LA PRESSE titrait que Bourassa réduirait les impôts de un p. cent plutôt que de dix p. cent.

« Qu'en est-il exactement de cette réduction d'impôt prévue pour 1986 et qui compte désormais, dans l'hypothèse d'une victoire libérale, une portion péquiste et une portion libérale? », interroge l'économiste qui fournit immédiatement la réponse: « Si on aborde cette question du point de vue de chaque contribuable, il n'y a pas de réponse simple (...) Pour certains, la situation sera inchangée; pour d'autres, la mesure donnera des réductions additionnelles de un, trois ou cinq p. cent. Tout cela dépend de l'importance du revenu de chaque contribuable ».

En soirée, M. Bourassa était à Saint-Henri-de-Lévis, petite localité de la circonscription de Beauce-Nord où il a pris la parole devant 350 militants libéraux pour dénoncer « les tromperies » péquistes.

Le candidat libéral, Jean Audet, a eu pour sa part cet étonnant propos en parlant de la paix sociale retrouvée au Québec et dont M. Johnson se fait le promoteur.

« Faut avoir du front, a dit M. Audet. J'écoutais la semaine dernière M. Johnson qui nous disait qu'on va ramener au Québec la paix sociale. On a ramené la paix sociale au Québec. C'est drôle, ça. On a eu Denis Lortie qui, cela ne fait pas tellement longtemps, est passé à l'Assemblée nationale



Le chef libéral Robert Bourassa était hier dans la région de Québec. lasephoto PC

le. Il voulait faire du ménage là-dedans. Ce n'était pas le dixième qui passait là, c'était le premier. Pis on parle de paix sociale. En tous cas... On a pas le même sens des mots ».

Le PLQ affirme avoir un programme économique différent de celui du PQ

Le PLQ a senti le besoin de convoquer une conférence de presse, hier, pour affirmer que, « quoiqu'on en dise, le programme économique du Parti libéral du Québec diffère substantiellement des engagements péquistes ».

MARIO FONTAINE

Toute l'équipe économique libérale s'était donné rendez-vous dans un hôtel de la métropole pour la circonstance; elle y a révélé les quatre fondements de son approche, très ressemblants à ce que le Parti québécois prêche depuis le début de la campagne électorale.

Ces quatre éléments stratégiques sont en effet un entrepreneurship plus concurrentiel, des investissements accrus, l'intégration sur le marché de l'emploi des personnes aptes au travail et un rôle plus restreint pour l'État.

« Nous sommes profondément convaincus que notre programme est différent de celui du PQ. Sans ça on ne se donnerait pas la peine de faire de la politique », soutient Daniel Johnson. Le député de Vaudreuil-Soulanges affirme que c'est le discours économique récent du Parti québécois qui s'est alimenté au programme à long terme du PLQ. « Des convertis de dernière minute », dit-il.

Neuf députés et candidats ont

participé à l'exercice d'hier, dont le seul élément nouveau était l'annonce de la transformation, en cas de victoire le deux décembre, de l'Institut national de productivité en organisme de recherche et de conseil sur les modes de gestion participatives et de co-gestion.

Le but de l'opération était plutôt de distinguer les programmes économiques des deux partis les plus susceptibles de former le prochain gouvernement. « Vous devez avoir un peu de foi qu'on fera un meilleur travail », a déclaré le député Reed Scowen. Le groupe libéral impute de fait plusieurs faillites au gouvernement sortant.

Il parle par exemple du man-

que d'expérience de l'équipe économique péquiste (on a beaucoup insisté au contraire sur la présence de plusieurs hommes d'affaires du côté libéral), du niveau des taxes et impôts, d'une réglementation qui freine notre compétitivité, de priorités incohérentes du PQ dans ses interventions directes dans l'économie, etc.

Le PLQ entend imprimer des changements majeurs à l'économie, parce que la maîtrise de notre avenir exige une approche renouvelée du développement économique, soutiennent les responsables du parti. À leurs yeux le gouvernement péquiste ne propose rien d'autre que le statu quo et veut continuer sur la même voie et à la même vitesse.

ÉLECTOGRAMMES

Vote par anticipation

Les bureaux de vote par anticipation seront ouverts dimanche et lundi prochains, les 24 et 25 novembre, de 14 à 22 heures, a annoncé hier le président des élections Pierre-F. Côté. Le vote par anticipation est tenu à l'intention des personnes suivantes: les handicapés, les membres du personnel électoral, les détenus, ceux qui ont raison de croire qu'ils seront absents de leur section de vote le 2 décembre ou qu'ils seront incapables de voter ce jour-là. Il est important de conserver les avis de vote par anticipation qui ont été envoyés à chaque logement parce qu'ils indiquent la section de vote de l'électeur et l'adresse du bureau où il peut voter par anticipation. Les personnes qui votent par anticipation doivent le faire dans la section de vote de leur domicile.

Un débat à CJAD

Le PQ, le PLQ et l'Union nationale ont donné leur accord de principe à un débat des chefs en anglais à la station radiophonique montréalaise CJAD. Le Parti indépendantiste, également invité, n'a pas encore répondu. La date du débat n'a pas encore été déterminée.

La FPJQ renonce

Par ailleurs, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec a annoncé hier qu'elle renonçait à son projet de débat en face à face entre MM. Johnson et Bourassa. Le Parti libéral n'a jamais répondu à l'offre alors que le Parti québécois s'est dit d'accord, mais à condition que le Directeur général des élections accepte au préalable qu'il soit diffusé. La FPJQ trouve cette condition inacceptable, puisqu'il appartient aux médias de décider ce qu'ils vont diffuser. L'organisme suggère enfin que la Loi électorale soit revue à la lumière des nombreuses limitations à la liberté d'expression qu'elle contient.

Indépendantisme et pacifisme

Le Parti indépendantiste vient de dévoiler ses positions « pacifistes ». Pour l'essentiel, elles consistent notamment à ramener au feuillet de l'Assemblée nationale le projet de loi du député Guy Bisailon visant à dénucléariser le territoire québécois et à préconiser la tenue, en 1986, d'un référendum populaire sur la dénucléarisation du territoire québécois et l'interdiction de la fabrication, l'entreposage, le transport et l'expérimentation d'armes à vocation nucléaire sur le territoire québécois.

NPD et logements sociaux

Le Nouveau parti démocratique réclame le maintien et l'intensification des programmes de logement social et donne, par le fait même, son appui au Front commun qui s'est formé en ce sens. Le

chef du NPD a déclaré qu'il est inacceptable que 35 000 ménages québécois attendent une place dans un HLM et que la moitié des locataires du Québec consacrent 40 p. cent de leur budget à se loger alors qu'ils gagnent moins de \$15 000 par année. Le NPD-Québec veut augmenter le nombre de HLM, protéger les locataires face à la rénovation et à la conversion de leur logement en co-propriété et établir un contrôle universel et obligatoire des loyers.

« Avancez en arrière »

L'équipe économique du Parti libéral a affirmé, hier, vouloir revoir, simplifier, réduire et contrôler la réglementation gouvernementale. L'une des façons qu'elle envisage pour y parvenir est... de créer une commission chargée d'évaluer les règlements après leur promulgation. Comme disent les chauffeurs d'autobus: avancez en arrière.

Deux Cancers

Alors qu'il visitait un atelier d'astrologie au Centre culturel d'Anjou, M. Johnson n'a pas été en mesure de savoir ce que l'avenir lui réservait faute de connaître son ascendant. L'astrologue lui a cependant indiqué que le mois de décembre s'annonçait excellent pour les Cancers, ce qui ne constitue pas nécessairement une bonne nouvelle pour lui puisque M. Bourassa était aussi un Cancer.

L'hiver

Quelques ennuis ont perturbé hier la tournée électorale de M. Johnson. En fin d'après-midi, ses organisateurs apprenaient qu'il ne pourrait se rendre aujourd'hui à Val d'Or comme prévu, en raison d'une tempête de neige qui interdisait tout atterrissage dans l'Abitibi. De leur côté, les journalistes qui suivent M. Johnson devaient se rendre directement à Dorval hier soir mais l'autobus de la compagnie Viens qui les transportait est tombé en panne pour une deuxième fois en trois jours. Ils ont dû attendre plus d'une heure l'arrivée d'un nouveau véhicule pour les reconduire à leur hôtel.

Rhémaume en appel

Le candidat du Parti indépendantiste dans Saint-Henri, M. Gilles Rhémaume, a fait savoir qu'il en appellera d'une décision du directeur général des élections, M. Pierre F. Côté, au sujet de la publication d'une brochure sur Louis Riel qu'il lançait hier soir. M. Rhémaume a expliqué qu'il avait reçu une directive de M. Côté l'obligeant à inclure dans ses dépenses électorales les coûts liés à cette publication. Il s'est plié à cette demande mais entend solliciter l'avis de l'Union des écrivains québécois et du Comité consultatif de la présidence des élections.

JEAN TALON Les discours à l'envers

■ QUÉBEC — Le candidat du Parti québécois ne parle que d'économie et de finance. Le libéral centre tout son discours sur les affaires constitutionnelles.

PIERRE VINCENT

La campagne de Ghislain Thériault et de Gil Rémillard dans la circonscription de Jean Talon, qui comprend tous les beaux quartiers de la Haute-Ville de Québec, illustre quasiment jusqu'à la caricature les changements de discours des deux grandes formations politiques, par rapport aux précédentes campagnes électorales.

« Il faut refaire le pouvoir politique du Québec et nous redonner une fierté d'être Québécois, répète Gil Rémillard, ancien conseiller constitutionnel de Brian Mulroney. Le gouvernement a vendu tout ce que nous avions de pouvoir, c'est-à-dire notre droit de veto, pour obtenir un droit de retrait. Je m'engage à faire respecter les droits historiques du Québec et les droits fondamentaux des Québécois ». Un péquiste des années 70 n'aurait pas dit mieux.

Son adversaire péquiste, Ghislain Thériault, soutient quant à lui que les affaires constitutionnelles ne sont plus une priorité pour le peuple, qu'il faut maintenant causer non pas d'indépendance politique mais d'indépendance économique.

« J'ai une chance inouïe d'avoir M. Rémillard comme opposant, parce qu'il est incapable de parler d'autre chose que de constitution », ironise cet ancien sous-ministre adjoint au ministère de l'Industrie et du Commerce.

GASPÉSIE

La lutte pour deux comtés

■ MATANE — Claire-Hélène Hovington ne passe pas inaperçue dans le comté de Matane. Même si elle vient de l'extérieur, elle a su s'imposer ces derniers mois comme candidate libérale.

ROBERT LEFEBVRE de la Presse Canadienne

D'abord, elle a gagné l'investiture du parti contre trois adversaires qu'on disait de taille. Quelque 2 000 personnes se sont rendues à Cap-Chat, en octobre, pour assister à l'assemblée. Récemment, elle a attiré 500 personnes à Sainte-Anne-des-Monts.

Son adversaire péquiste, Réginald Lavertu, directeur du Cégep de Matane, souligne qu'il n'est pas un souleveur de foules. Il dit bien que Mme Hovington n'est pas de la région, mais que ce n'est pas nécessairement un handicap pour elle.

La candidate libérale qui ratisse le comté depuis juin, a entrepris la campagne avec une avance considérable, note un journaliste local, M. Gilles Gagné.

Parce qu'elle arrive de l'extérieur, ajoute-t-il, elle n'a aucun préjugé et aborde les problèmes avec objectivité. Il faut savoir que le comté de Matane s'étend sur une grande superficie et que les différends sont nombreux entre le « haut » et le « bas » du comté.

De plus, l'enthousiasme est grand chez les libéraux, explique-t-il. Ils sont donc restructurés, contrairement aux péquistes dont l'organisation s'est dessoudée ces dernières années.

Au Parti québécois, le candidat Lavertu, a été choisi sans aucune opposition. Son nom est apparu dès l'annonce de la démission du député et ministre Yves Bérubé.

Une succession qui sera peut-être difficile à prendre. M. Lavertu souligne que plusieurs péquistes sont déçus du travail de M. Bérubé dans le comté.

Votes flottants

Dans le comté voisin de Mata-pédia, c'est un jeune pharmacien et homme d'affaires, Henri Paradis, qui, sous les couleurs du Parti libéral, tente de déloger le député Léopold Marquis, en poste depuis 1976.

Il compte un peu pour y arriver sur la présence de la candidate du Parti conservateur, Mme Danielle Dionne-Deschênes, de Sayabec.

M. Paradis explique qu'il y a toujours eu quelque 2 000 votes flottants dans cette circonscription et qu'un troisième parti pourrait recueillir ces votes, ceux des indécis, des orthodoxes, et autres, au grand désavantage du Parti québécois.

À l'élection de 1981, M. Marquis avait été réélu avec une majorité de 3 200 votes.

M. Paradis souligne que le sentiment anti-Bourassa est fort dans le comté.

La semaine dernière, M. Bourassa s'est rendu dans le comté à l'occasion du lancement de sa campagne. « La visite, commente-t-il, c'est bien l'un quand ça arrive, mais c'est aussi bien l'un quand ça part ».

Verchères: une vraie bataille de coqs

■ C'est une campagne électorale digne du bon vieux temps qui bat son plein dans le comté de Verchères. Le député péquiste, Jean-Pierre Charbonneau, et son rival libéral, Michel Chapdelaine, se livrent une véritable bataille de coqs.

MICHEL GIRARD

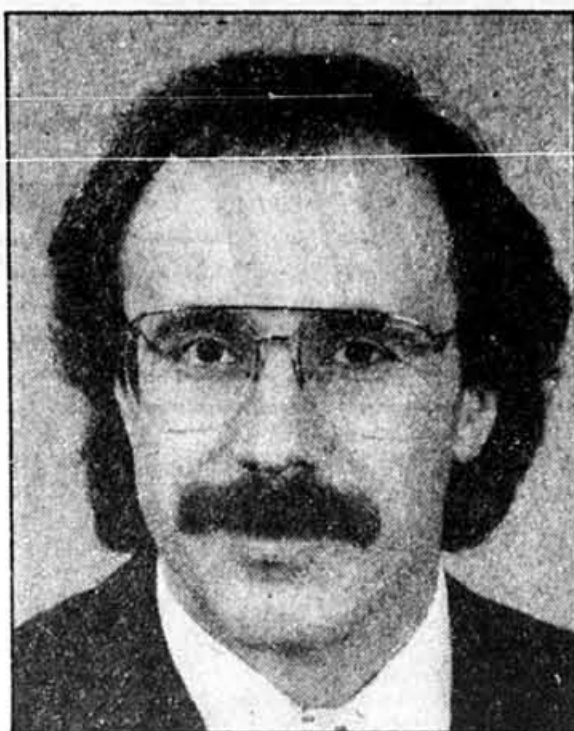
Il suffit de prononcer le nom de l'adversaire que déjà ils se dressent sur leurs ergots et vous regardent de travers.

Dès qu'ils en ont la chance, les deux candidats se donnent de solides taloches... verbales. Ils ne se gênent d'ailleurs pas pour se donner parfois des coups en bas de la ceinture.

Qui remportera le combat? La lutte semble serrée. Chose certaine, le candidat libéral aura besoin d'un bon vent libéral pour pouvoir déloger le député sortant. Reconnu pour être un « bon député », M. Charbonneau est personnellement fort apprécié. Lors des deux élections précédentes et du référendum, il décrochait entre six et dix points de plus que la moyenne nationale du Parti québécois.

Mais tout bon bagarreur ne s'avoue jamais vaincu avant de se retrouver le nez collé au plancher. Il n'est donc pas surprenant de voir que MM. Charbonneau et Chapdelaine affichent tous deux des airs de confiance, chacun prétendant posséder une longueur d'avance sur « l'ennemi ».

Dans Verchères, les dossiers chauds sont: l'avenir de la Raffi-



Le péquiste Jean-Pierre Charbonneau.



Le libéral Michel Chapdelaine.

nerie de sucre de Saint-Hilaire, la rentabilisation de l'usine Sidbec à Contrecoeur, la dépollution du Richelieu, le transport en commun et le développement touristique.

Chapdelaine (PLQ)

Michel Chapdelaine, homme d'affaires et maire de Saint-Denis-sur-Richelieu, accuse M. Charbonneau de ne pas avoir mené à bien ces dossiers importants. « Son terme se distingue, dit le candidat libéral, par l'im-

mobilisme, l'hésitation, le refus d'être à l'écoute de ses concitoyens et l'insuccès à défendre les dossiers chauds du comté. Quel que soit le secteur auquel on s'arrête, la conclusion est là. Notre député a failli à la tâche! »

Pour tenter de miner la crédibilité du député, M. Chapdelaine rappelle que le premier ministre Johnson « a refusé de confier un portefeuille à M. Charbonneau lors du dernier remaniement ministériel ». « Seuls les meilleurs

éléments, ajoutent-ils, accèdent au cabinet. Malgré ses efforts des quatre dernières années, M. Charbonneau n'y est pas parvenu. Le verdict est donc clair ».

Lors d'une récente visite à l'usine Sidbec, le critique libéral en matière de sociétés d'Etat et député d'Outremont, Pierre Fortier, a profité de son passage dans Verchères pour accuser M. Charbonneau et ses collègues du PQ de faire circuler des fausses rumeurs: le Parti libéral ferme-

rait la raffinerie de sucre et Sidbec.

Charbonneau (PQ)

M. Charbonneau ne se laisse toutefois pas « manger la laine sur le dos »: « Dire n'importe quoi semble être la règle de conduite de mon adversaire », répond-il.

De la raffinerie de sucre, M. Charbonneau dit que c'est grâce au PQ si elle est encore ouverte. « Robert Bourassa voulait mettre la clé dans la porte à la fin de son mandat, en 1976. Nous, on a étudié le dossier et on en est venu à la conclusion qu'il fallait investir dans la modernisation des installations. Et le premier ministre vient de s'engager à tout mettre en oeuvre pour sauver la raffinerie et la rentabiliser », ajoute-t-il.

Au sujet de Sidbec, à Contrecoeur, M. Charbonneau tient sensiblement le même discours. C'est, indique-t-il, grâce au PQ et à ses propres démarches si la fermeture de l'usine a été évitée. Et il promet de poursuivre ses efforts afin d'améliorer la position de Sidbec.

La dépollution du Richelieu: « Je ne vois pas où mon adversaire prend ses informations, rétorque-t-il. Le gouvernement y a déjà dépensé \$100 millions et un autre \$100 millions a été autorisé ».

Quant aux autres candidats, on entend très peu parler dans le comté. Lise Lamarche défend les couleurs du NPD, Luc Racicot celles des conservateurs et Sylvain Racicot représente le Parti socialiste chrétien.

chez Sears Pour vous,

Offre de lancement jusqu'au 7 décembre 1985!
Presque impossible de faire un meilleur achat

Moitié prix

Moquettes 100% nylon DuPont. 4 modèles au choix.

a- 'Carrington'. Sears 1er choix; 16 couleurs.

No 13150. 29,49\$ v.ca./35,27\$ m².

58,99\$ v.ca. après le 7 décembre.

b- 'Amanda'. Fini velours, envers jute; 14 couleurs.

No 13050. 24,99\$ v.ca./29,29\$ m².

48,99\$ v.ca. après le 7 décembre.

c- 'Kristale II'. Fini velours, envers jute; 12 couleurs.

No 1330. 20,49\$ v.ca./24,50\$ m².

40,99\$ v.ca. après le 7 décembre.

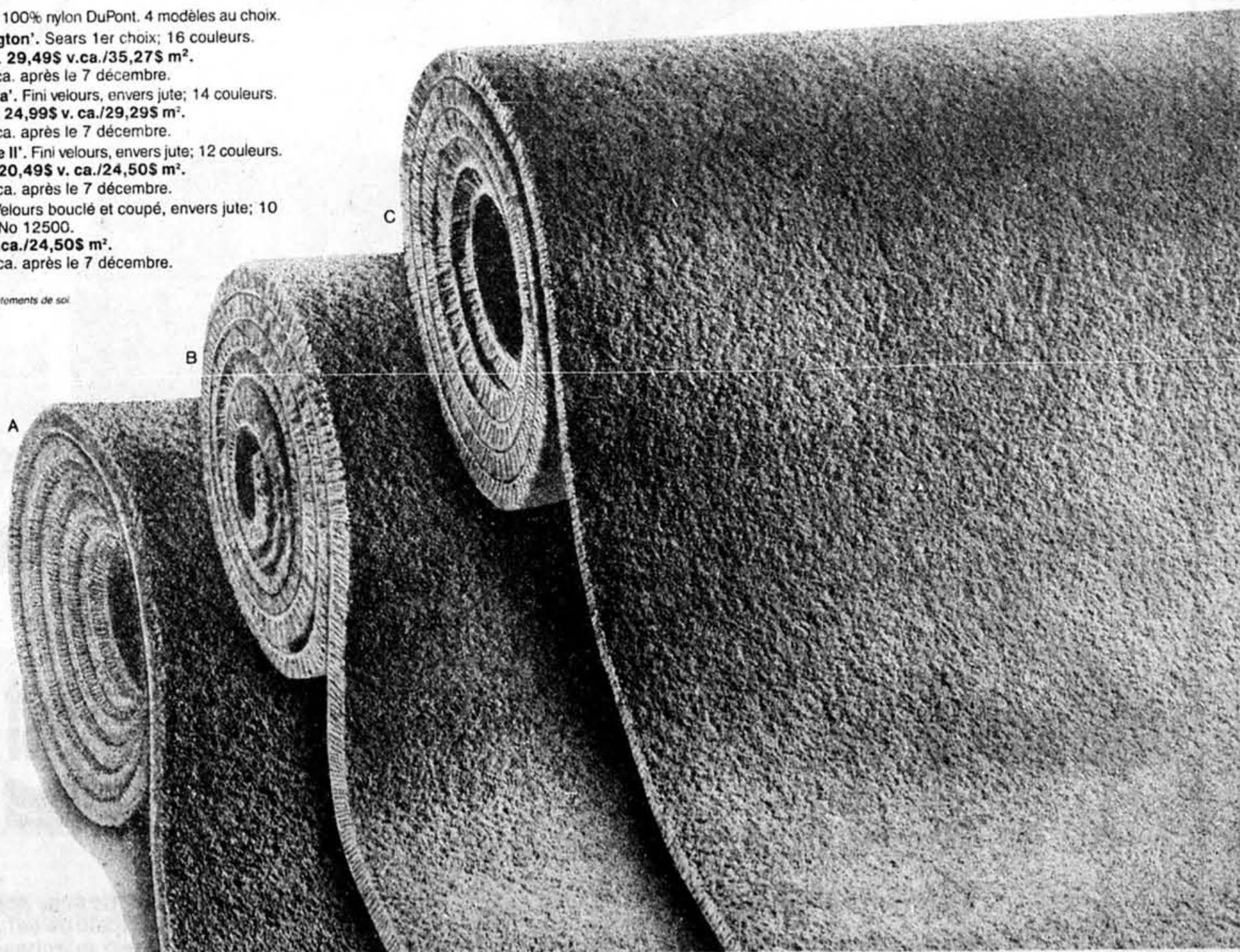
'Alexis'. Velours bouclé et coupé, envers jute; 10

couleurs. No 12500.

20,49\$ v.ca./24,50\$ m².

40,99\$ v.ca. après le 7 décembre.

Rayon 37, revêtements de sol



SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

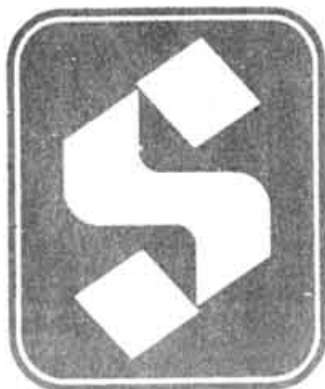
LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu; 335-7770. Brossard, Mail Champlain; 465-1000. Anjou, Galeries d'Anjou; 353-7770. Laval, Carrefour Laval; 682-1200. Copyright Canada 1985, Sears Canada Inc.

GRATUIT

chez



STEINBERG



Cornichons
Polskie Ogórki
Bick's
Pot de 750 mL

6/ 399

À L'ACHAT DE



2 x 6 BOUTEILLES DE 750 mL

ou de toute combinaison
des produits
Pepsi ou 7-Up.



Les articles annoncés dans cette page sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie au comptoir d'information.

«Pepsi», «Pepsi-Cola», «Diet Pepsi» et «Diet Pepsi-Cola» sont des marques déposées de Pepsi Co. Inc.
«Seven-Up», «7 Up» et «Diet 7 Up» sont les marques déposées de The Seven-Up Company,
dont Seven-Up est un usager inscrit.

Cette promotion s'applique aux supermarchés Steinberg desservis par Pepsi-Cola Montréal. Les supermarchés Steinberg suivants sont exclus: Châteauguay, Valleyfield, Sherbrooke, Granby, St-Hyacinthe, Ville de Québec, Thetford Mines, Trois-Rivières, Shawinigan, St-Jean, Sorel, Tracy, Victoriaville, Saguenay, Lac St-Jean, Côte Nord, Rimouski.

MULTI-MERCI!

SOYEZ UN MULTI-GAGNANT!



Courez la chance de gagner l'une des cinq Multi 1986 de Nissan. Complétez ce bulletin de participation et joignez-y deux rondelles de capsules de n'importe quel produit Coke. Déposez ce bulletin dans la boîte de tirage de votre supermarché Steinberg. Répondez correctement à la question suivante et vous vous mériterez 20 caisses de 24 cannettes de Coke en plus de votre Multi. Bonne chance!

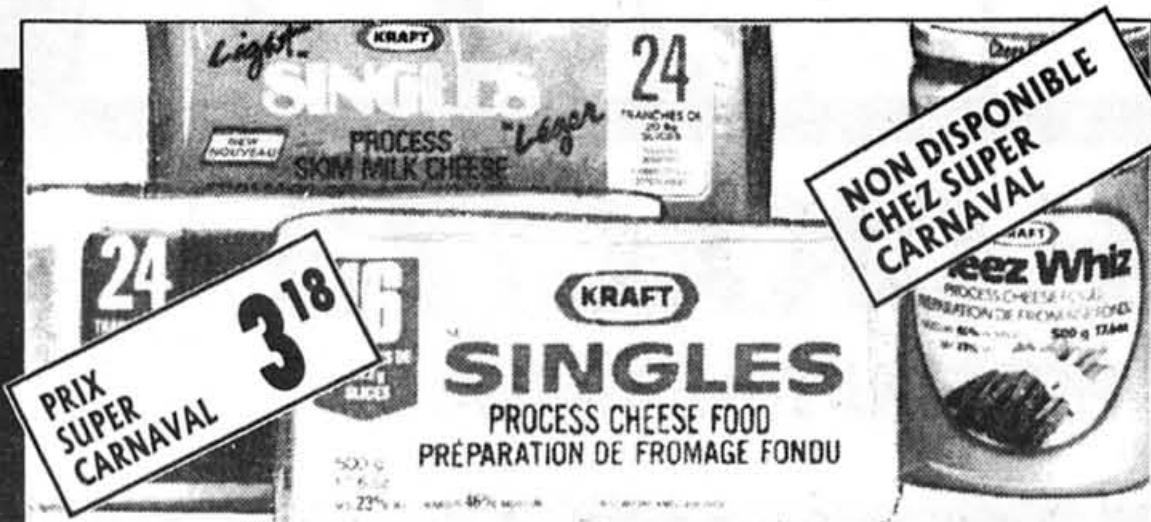
Nom:
Adresse:
Tél.:



Réponse:

Question - Qui est l'animateur de l'émission "Stepping Out" le mercredi de 19h00 à 19h30 au réseau CBC canal 6?

LE VRAI CHEF DE FILE DES BAS PRIX!

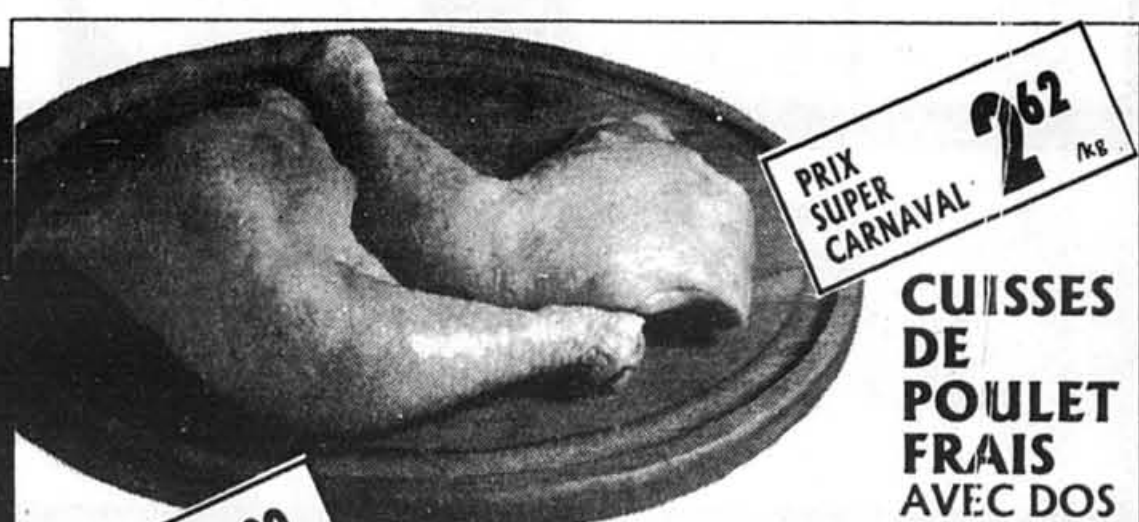


PRIX SUPER CARNAVAL 3¹⁸

NON DISPONIBLE CHEZ SUPER CARNAVAL

PRÉPARATION DE FROMAGE FONDU CHEEZ WHIZ - KRAFT
BOCAL DE 500 g
ou **SINGLES**
ORDINAIRE - PQT DE 500 g
16 TRANCHES ORDINAIRES ou 24 TRANCHES MINCES
ou **LÉGER** - PQT DE 500 g

2⁶⁹



PRIX SUPER CARNAVAL 2⁶² /kg

CUISSES DE POULET FRAIS AVEC DOS

PRIX SUPER CARNAVAL 4³⁹ /kg

POITRINES DE POULET FRAIS AVEC DOS

1⁵⁸ /lb
3⁴⁸ /kg

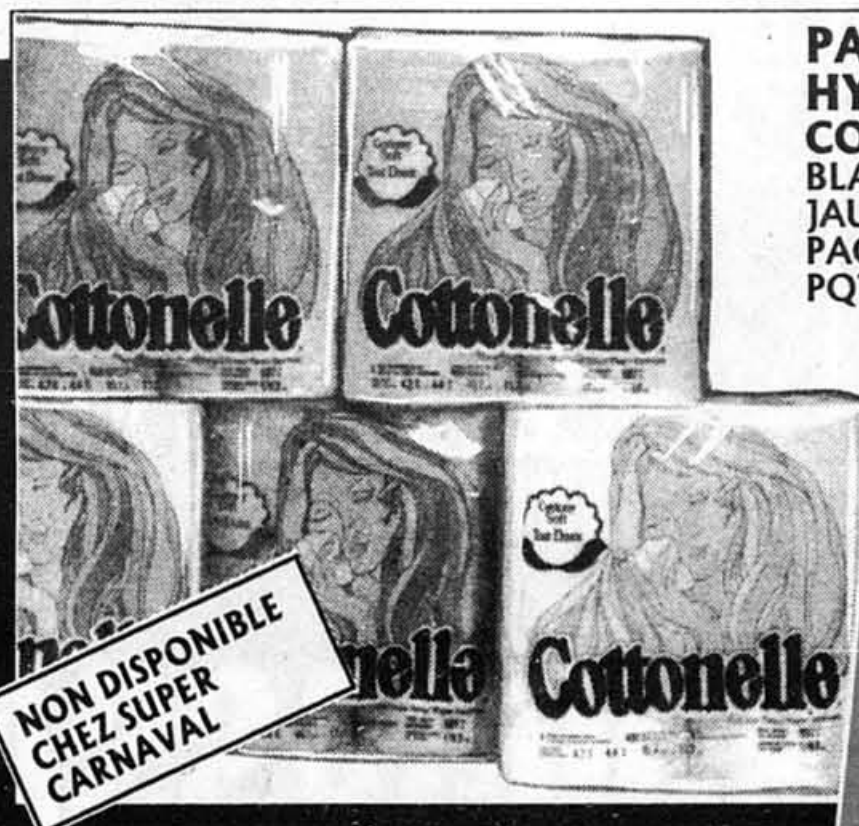
78¢ /lb
1⁷² /kg



SOUPE PRÊTES-À-SERVIR HEINZ AU CHOIX BTE DE 227 ml

PRIX SUPER CARNAVAL 4/1⁷²

4/1⁰⁰



PAPIER HYGIÉNIQUE COTTONELLE BLANC, ROSE, JAUNE, CHAMPAGNE ou BLEU PQT DE 4 ROUL.

NON DISPONIBLE CHEZ SUPER CARNAVAL

1³⁹



NON DISPONIBLES CHEZ SUPER CARNAVAL

CLÉMENTINES PRODUIT DU MAROC ET D'ESPAGNE

79¢ /lb
1⁷⁴ /kg



RIZ FRIT INSTANTANÉ DAINTY SAVEURS AU CHOIX BTE DE 350 g

PRIX SUPER CARNAVAL 89¢

69¢



JUS CONCENTRÉS SURGELÉS OLD SOUTH D'ORANGE ORDINAIRE ou SANS PULPE ou DE PAMPLEMOUSSE BTE DE 355 ml

PRIX SUPER CARNAVAL 1⁶⁷ PAMPLEMOUSSE 1³⁹

99¢



RAISIN ROUGE CHRISTMAS ROSE DE LA CALIFORNIE PRODUIT DES É.-U. CANADA N° 1

PRIX SUPER CARNAVAL 1²⁹ /lb 2⁸⁴ /kg

79¢ /lb
1⁷⁴ /kg



NON DISPONIBLE CHEZ SUPER CARNAVAL

CAFÉ INSTANTANÉ HILLS BROS BOCAL DE 227 g

2⁹⁹ AVEC COUPON 3⁹⁹ SANS COUPON

ÉCONOMISEZ 1⁰⁰ HILLS BROS
À L'ACHAT DU **CAFÉ INSTANTANÉ HILLS BROS BOCAL DE 227 g**
sur présentation de ce coupon à la caisse de votre Steinberg
Valeur au comptoir: 1/20¢
Un coupon par article.
L'offre est en vigueur jusqu'au 23 novembre 1985.
A.C. NIELSON LTEE 1022097 H



ASSIETTES À TARTES EN FEUILLE D'ALUMINIUM STEINBERG PROFONDES 22,5 cm - PQT DE 6 ou 15 cm - PQT DE 8 ou EXTRA PROFONDES 24,5 cm - PQT DE 4 ou MOULES À GÂTEAUX RONDS 21,5 cm - PQT DE 4

NON DISPONIBLES CHEZ SUPER CARNAVAL

99¢



t'es à manger!

Ces prix Steinberg ont été comparés aux prix du Super Carnaval de St-Léonard (6675 Jean-Talon) du 19 novembre. Les articles annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue. Les conditions climatiques peuvent influencer la quantité et la qualité de nos approvisionnements en fruits et légumes. Cependant nous tenons à vous garantir en tout temps le meilleur choix disponible sur le marché. Pas de garantie de prix sur certains articles non alimentaires. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie au comptoir d'information.

Prix en vigueur du lundi 18 novembre au samedi 23 novembre 1985 inclusivement.

LE DÉBAT

EN DIRECT DE CKAC/73

ET SUR LES ONDES DU RÉSEAU TÉLÉMÉDIA



Robert Bourassa
Chef du Parti Libéral

**FACE
À
FACE
D'UNE HEURE**



Pierre-Marc Johnson
Président du Parti Québécois

BOURASSA / JOHNSON



André Léveillé
Chef de l'Union Nationale



Denis Monière
Chef du Parti Indépendantiste

MODÉRATEUR: PIERRE PASCAU

VENDREDI, le 22 novembre à 11h45 et en reprise à 22h15

**LE NUMÉRO UN
DE L'INFORMATION**

CKAC 73

QUOI FAIRE

AUJOURD'HUI

Pour cette chronique, veuillez adresser vos lettres comme suit: «Quoi faire aujourd'hui» LA PRESSE, 7, Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Invasion U.S.A.»: 19 h 15, 21 h 15.
ASTRE (2): «Death Wish III»: 19 h 15, 21 h 15.
ASTRE (3): «Back to the future»: 19 h 10, 21 h 15.
ASTRE (4): «Sole temps pour un flic»: 21 h 15.
ASTRE (5): «Ninja III, la domination»: 19 h 15.
BEAVER: «Hard Soap»: 12 h, 15 h 50, 19 h 40. «He and she»: 11 h, 14 h 50, 18 h 40. «The Virgin and the Lover»: 13 h 20, 17 h 10, 21 h.
BERRI (1): «Les jours et les nuits de China Blue»: 12 h 45, 17 h 05, 21 h 25. «Les amants de Maria»: 14 h 55, 19 h 15.
BERRI (2): «Escalier C»: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 15.
BERRI (3): «Rendez-vous»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
BERRI (4): «Le matou»: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30.
BERRI (5): «Les anges se fendent la gueule»: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40.
BIJOU: «Minouche l'insatiable»: 13 h 50, 16 h 50, 19 h 50. «Le volier des passions»: 12 h 10, 15 h 10, 18 h 10, 21 h 10.
BONAVENTURE (1): «Remo Williams, the adventure begins»: 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.
BONAVENTURE (2): «Kiss of the Spider Women»: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.
BROSSARD (1): «Flech aux troussees»: 21 h 20. «Touché»: 19 h 20.
BROSSARD (2): «Les griffes de la nuit»: 21 h 30. «L'exécuteur, exterminateur»: 19 h 30.
BROSSARD (3): «Invasion U.S.A.»: 19 h 25, 21 h 30.
CAPITOL: «Un crime pour une passion»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
CARREFOUR (1): (Saint-Jérôme): «Pale rider, cavalier solitaire»: 21 h 25.
CARREFOUR (2): «Détournement de mineuses»: 21 h 25. «Filles à contrats»: 21 h. «Masseuses de Hong Kong»: 19 h 30.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «Barnabé au service de ces dames»: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 10. «Libertinage à la ferme»: 12 h 45, 16 h 35, 20 h 30. «Innocence impudique»: 13 h 55, 17 h 45, 21 h 40.
CARTIER-LAVAL: «Flech aux troussees»: 21 h. «Breakfast Club»: 19 h 10.
CHAMBLY: «Le matou»: Lun., 19 h 30; ven., 18 h 30, 21 h 30.
CHAMPLAIN (1): «Un été pourri»: 19 h 35, 21 h 30.
CHAMPLAIN (2): «Flech aux troussees»: 21 h 15. «Touché»: 19 h 30.
CINÉMA CRISTAL: «Red Dawn», «City Heat», «Tropic of desire».
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Rambo II, la mission»: 14 h 05, 17 h 50, 21 h 30. «L'enfer de la violence»: 12 h 15, 16 h, 19 h 40.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Un été pourri»: 12 h 50, 14 h 55, 17 h, 19 h 05, 21 h 10.
CINÉMA DE PARIS: «Death Wish III»: 11 h 45, 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 19 h, 21 h. Ven., 11 h 45, 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 19 h, 21 h, 23 h.
CINÉMA DU PARC (1): «Live and die in L.A.»: 19 h 10, 21 h 30.
CINÉMA DU PARC (2): «After Hours»: 18 h 30, 20 h 30.
CINÉMA DU PARC (3): «After Hours»: 19 h 30, 21 h 30.
CINÉMA DU VILLAGE: «The Bigger the Better»: 13 h, 14 h 15, 16 h 15, 18 h, 19 h 15, 20 h 30, 21 h 45.
CINEPLEX (1): «War in love»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
CINEPLEX (2): «St-Elmo's Fire»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
CINEPLEX (3): «Sweet Dreams»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
CINEPLEX (4): «Teen Wolf»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
CINEPLEX (5): «Fright Night»: 13 h 35, 15 h 35, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35.
CINEPLEX (6): «Joshua then and now»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
CINEPLEX (7): «Prizzi's Honor»: 13 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h 15.
CINEPLEX (8): «Back to the future»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
CINEPLEX (9): «Carmen»: 14 h, 17 h, 20 h.
COMMODORE: «F... comme fille», «Les nocées en folie», «Passions intimes».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Amadeus»: 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Le flic de Beverly Hills»: 12 h 15, 16 h 30, 20 h 45. «Indiana Jones, le temple maudit»: 14 h 20, 18 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Minouche l'insatiable»: 13 h 50, 16 h 50, 19 h 50. «Le volier des passions»: 12 h 10, 15 h 10, 18 h 10, 21 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «La rose pourpre du Caïre»: 12 h 30, 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30.
COMPLEXE GUY-FAVREAU (200): «Dorchester» — «L'âge de chaise», «Le combat d'Onésime Tremblay»: 19 h, 21 h.

CRÉMAZIE: «3 hommes, un couffin»: 19 h 30, 21 h 30.
DAUPHIN (1): «Le baiser de la femme araignée»: 19 h, 21 h 15.
DAUPHIN (2): «Partir et revenir»: 19 h 15, 21 h 30.
DÉCARIE SQUARE (1): «Invasion U.S.A.»: 19 h, 21 h 15.
DÉCARIE SQUARE (2): «Remo Williams, The Adventure begins»: 19 h 20, 21 h 40.
DORVAL (1): «Live and die in L.A.»: 19 h 10, 21 h 30.
DORVAL (2): «Target»: 19 h, 21 h 15.
DORVAL (3): «Penty»: 19 h, 21 h 15.
ELYSEE (1): «Camilo»: 18 h 50, 21 h.
ELYSEE (2): «Péris en la demeure»: 19 h 15, 21 h 15.
EVE: «Sorority Sweethearts»: 9 h 50, 12 h 30, 15 h 10, 17 h 50, 20 h 30. «Ball Game»: 11 h 05, 13 h 45, 16 h 25, 19 h 05, 21 h 45.
FAIRVIEW (1): «That was then this is now»: 19 h, 21 h.
FAIRVIEW (2): «After Hours»: 19 h 10, 21 h 10.

FANTAISIE: «Mad Max — au-delà du dôme du tonnerre»: 21 h 15. «Quelle affaire»: 19 h 30.
GREENFIELD (1): «Elvis Gratton»: 18 h 05, 19 h 55, 21 h 45.
GREENFIELD (2): «To live and die in L.A.»: 19 h 10, 21 h 30.
GREENFIELD (3): «Hold-up»: 19 h, 21 h 20.
IMPERIAL: «After Hours»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
JEAN-TALON: «Les griffes de la nuit»: 21 h 15. «L'exécuteur, exterminateur»: 19 h 30.
KENT (1): «Target»: 19 h, 21 h 15.
KENT (2): «That was then this is now»: 19 h, 21 h.
L'AMOUR: «All the way in»: 12 h, 14 h 30, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30. «Worksex»: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 50.
L'AUTRE CINÉMA: «Blanche et Marie»: 19 h. «Le motelor 512»: 19 h 30. «Carmen»: 21 h. «Passe ton bac d'abord»: 21 h 30.

LAVAL (1): «Target»: 19 h, 21 h 15.
LAVAL (2): «Elvis Gratton»: 18 h 05, 19 h 55, 21 h 45.
LAVAL (3): «To live and die in L.A.»: 19 h 10, 21 h 30.
LAVAL (4): «Commando»: 18 h 05, 20 h, 21 h 50.
LAVAL (5): «Hold-up»: 19 h, 21 h 20.
L'ERMITAGE (Ancien Villeray): «Le matou»: Ven., 20 h; sam., 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 45; dim., 14 h, 17 h, 20 h; du lun. au jeu., 20 h.
LOEWS (1): «Commando»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
LOEWS (2): «That was then this is now»: 13 h 10, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 30.
LOEWS (3): «Target»: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.
LOEWS (4): «Mixed Blood»: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 20.
LOEWS (5): «A boy and his dog»: 12 h 30, 14 h 15, 16 h, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.

MASCOUCHE (1): «Sole temps pour un flic»: 21 h 15. «Ninja III, la domination»: 19 h 30.
MASCOUCHE (2): «Agnes of God»: 21 h 30. «Les saisons du coeur»: 19 h 30.
MERCIER: «Sole temps pour un flic»: 19 h, 21 h.
ODÉON LAVAL (1): «Un été pourri»: 19 h 15, 21 h 30.
ODÉON LAVAL (2): «Back to the future»: 19 h, 21 h 10.
OMEGA (1): «Mad Max — au-delà du dôme du tonnerre»: Ven., 14 h 45, 18 h 25, 22 h 10; du lun. au jeu., 21 h 10. «Quelle affaire»: Ven., 13 h, 16 h 40, 20 h 20; du lun. au jeu., 19 h 30.
OMEGA (2): «Christa»: Ven., 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45; du lun. au jeu., 20 h 45. «La petite bonne française»: Ven., 14 h 55, 17 h 40, 20 h 25; du lun. au jeu., 19 h 30.
QUIMETOSCOPE: «Mario»: 19 h 30, 21 h 30. «Razorback»: 19 h, 21 h.

OUTREMONT: «La vie de famille»: 19 h. «Amadeus»: 21 h.
PALACE (1): «Live and die in L.A.»: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.
PALACE (2): «Street Walking»: 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 20 h, 21 h 45.
PALACE (3): «Silver Bullet»: 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.
PALACE (4): «Cocoon»: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.
PALACE (5): «Better off dead»: 12 h, 13 h 55, 15 h 50, 17 h 45, 19 h 40, 21 h 35.
PALACE (6): «Macaroni»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
PAPINEAU (1): «Christa»: 12 h 15, 14 h 50, 15 h 25, 20 h. «La petite bonne française»: 13 h 35, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 20.
PAPINEAU (2): «Chasseuses d'étoiles»: 11 h 50, 14 h 20, 16 h 50, 19 h 25, 22 h. «Ma femme est une portouzeuse»: 13 h, 15 h 30, 18 h, 20 h 35.
PARADIS (1): «Flech aux troussees»: 21 h 10. «Breakfast Club»: 19 h 20.

Radio Shack

DIVISION, ÉLECTRONIQUES TANDY LIMITÉE

La réclame expire le 30 nov./85
sauf indication contraire



rabais \$200
la paire

Pour Noël, offrez le meilleur, offrez des Optimus-400

■ Enceinte à trois voies avec H.-P. d'aiguës, de graves de 12 po et d'intermédiaires de 5". Avec coffret à évent accordé. Grille amovible.

17995 chac.
279.95



Vente «J'ai hâte à Noël»

et choix d'articles courants nouveaux et achats groupés

rabais \$140

Pour bien commencer sa chaîne

■ Récepteur STA-115 avec Auto-Magic®
■ Coupure à 30 Hz pour réduire la distorsion

15995
299.95
31-2098†



rabais 33%

Un beau cadeau pour l'amateur de grand air

■ Walkie-talkie SRG à 3 canaux à portée augmentée, automodulation et 1.5 W
■ Avec cristaux du canal 14†

5995
89.95
21-1637†

rabais \$80

Pour la personne qui a tout... sauf le temps

19995
249.95



rabais \$50

■ Répondeur TAD-214 à deux cassettes, avec microprocesseur
■ Télécommande* pour écouter les appels et changer l'annonce
■ Effacement au rebobinage
■ Garantie d'un an

43-316†

Moyen simple d'ajouter un poste supplémentaire

■ Recomposition autom. et silencieux
■ Garantie d'un an

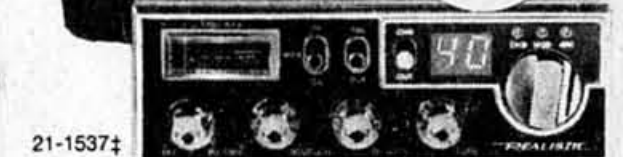
1995 ch.
29.95

rabais 33%



Brun 43-502†

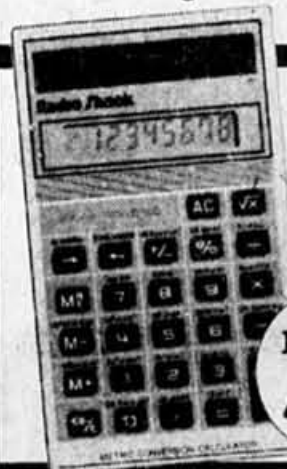
Blanc 43-501†



Une conduite plus sûre en hiver

■ Poste mobile TRC-473 avec priorité au canal d'urgence 9
■ Gain HF réglable

11995
199.95



Une calculatrice à énergie solaire pour Noël

1495
24.95
rabais 40%
65-926

Pour votre amateur de stéréo



rabais 25%

■ Correcteur à 7 gammes pour stéréo parfaite
■ Compensation et dérivation

5995
79.95
31-1989

Radio Shack

Le magasin Radio Shack le plus prêt est dans les pages blanches. Il peut arriver que certains articles ne soient pas disponibles en quantité suffisante pour répondre à la demande. Si notre stock d'un article renouvelable de notre gamme courante est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction différée vous permettant de vous le procurer au prix annoncé aussitôt qu'il sera disponible. Certains articles peuvent être offerts en quantités limitées pour la période de cette offre. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété. Tandy Electronics Limited est un usager inscrit. *Fiches, cassettes et adaptateurs ne sont pas fournis

†La réclame expire le 25 décembre, 1985

Préampli 40 W et correcteur 7 gammes pour votre stéréo d'auto



rabais \$30

■ Atténuateur pour 4 H.-P., commandes éclairées

5995
89.95
12-1871

Une stéréo portative



rabais \$150

■ Magnéto/AM/FM SCR-8 avec recherche et système de H.-P. 2 voies

19995
349.95
Liquidation
14-778*

À la pointe de l'action



rabais \$100

■ Récepteur programmable PRO-2009 pour écouter services publics, émetteurs, chemins de fer, météo, sans cristaux

19995
299.95
20-109*

CONFÉRENCES

■ Le Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal présente dans le cadre d'une série d'activités portant sur la nordicité canadienne et québécoise une conférence intitulée « Droits des Autochtones et nordicité canadienne et québécoise », avec M. Eric Gourdeau, secrétaire de la SAGMAI; Mme Chantal Bernier, avocate, le 20 novembre, à 13 h au local J-2940. Le 21 novembre: « Nordicité québécoise: perspectives provinciales », à 12 h, au local J-2940, avec M. Christian Morrissoneau, professeur au Département de géographie de l'UQAM et M. Georges Filotas, de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec.

■ La Direction de l'Environnement d'Hydro-Québec et la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal présentent une conférence de Carlo Aymonino, de Rome, sur le thème « Dicci paizze d'Italia ou Dix places italiennes », le 20 novembre, à 18 h, à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque Nationale, 1 700, rue Saint-Denis. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 873-4553 ou 873-7982, du mardi au samedi, de 9 h à 17 h. Un service de traduction simultanée est offert pour les conférences données en anglais.

■ Le Département d'arts plastiques de l'Université du Québec à Montréal présente une conférence publique de M. Marc Le Bot, écrivain d'art et professeur à l'Université de Paris I, sur le thème « Art et érotisme », le 20 novembre, à 20 h 30, à la salle A-MORO du pavillon Hubert-Aquin.

■ L'Alliance culturelle invite ses membres et leurs amis à une causerie intitulée « Mettre fin à la faim », donnée par un membre de « Projet Faim », le 20 novembre, à 13 h 30, au centre Berthelme-du Tremblay, 1 474 e, rue Flourey. Entrée gratuite.

SPECTACLES

CINÉMA

PARADIS (2): «Mad Max, au-delà du dôme du tonnerre» 21 h. «Gremlins»: 19 h 05.
PARADIS (3): «Les anges se fendent la gueule»: 20 h 50. «Les prédateurs du futur»: 19 h 20.
PARALLÈLE: «L'aveillé du pont de l'Alma»: 19 h 30, 21 h 30.
PARIS (1) (Saint-Hyacinthe): «Les nanas»: 21 h 40. «Le ravageur»: 19 h.
PARIS (2): «On ne meurt que deux fois»: 21 h. «Jouet dangereux»: 19 h.
PARISIEN (1): «Hold-up»: 12 h 25, 14 h 35, 16 h 50, 19 h, 21 h 15.
PARISIEN (2): «Elvis Gratton»: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40.
PARISIEN (3): «Subway»: 13 h, 15 h, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.
PARISIEN (4): «Le 4^e pouvoir»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
PARISIEN (5): «Police»: 12 h 55, 15 h 05, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.
PLACE DU CANADA: «Jagged Edge»: 19 h, 21 h 15.
PLACE LONGUEUIL (1): «Un été pourri»: 19 h 15, 21 h 15.
PLACE LONGUEUIL (2): «Le matou»: 19 h, 21 h 30.
PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «Agnes of God»: Du ven. au dim., 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; lun., 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «Invasion U.S.A.»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «Back to the future»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
RIO (1): «F... comme filles», «Les nocées en folie», «Que c'est bon!», à compter de 13 h.

RIO (2): «Mad Max», «Académie de police II», à compter de 19 h.
SAINT-DENIS (2): «Pale Rider, cavalier solitaire»: 12 h 40, 16 h 40, 20 h 50. «Gremlins»: 14 h 45, 18 h 50.
SAINT-DENIS (3): «Mad Max, sous le dôme du tonnerre»: 14 h 10, 17 h 40, 21 h 20. «Quelle affaire!»: 12 h 30, 16 h, 19 h 35.
THÉÂTRE ARLEQUIN (1004, Sainte-Catherine e.): «Chine de tous les jours»: 20 h.
VERSAILLES (1): «Hold-up»: 19 h, 21 h 20.
VERSAILLES (2): «Commando»: 18 h 05, 20 h, 21 h 50.
VERSAILLES (3): «Elvis Gratton»: 18 h 05, 19 h 55, 21 h 45.
WESTMOUNT SQUARE: «To live and die in L.A.»: 19 h 10, 21 h 30.
YORK: «Plenty»: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.

FESTIVAL DU FILM SUR L'ART CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: «In those days it was glamour», «Le grand cinéma du monde: l'Inde»: 18 h. «Carolyn Carlson. The South-East Nuba»: 20 h. «La favorite». «Cocou bazar de Jean Dubuffet»: 22 h.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL (1379, Sherbrooke e.): «Metropolitan Cats»: «Alex Colville: The Splendor of order»: 12 h. «Remembering Life», «Musical magic: Gilbert and Sullivan in Stratford»: 14 h. «L'esprit des neiges/Snow dreams»: «Ingrid»: 16 h. «Lili»: «Colin McPhee: The lure of Asian music»: 10 h. «J. M. Morrice», «Chagall, le peintre à la tête renversée»: 20 h.

DANSE

TANGENTE DANSE ACTUELLE (3655, Saint-Laurent, suite 303): «Cercle vicieux ou l'histoire de la fille qui n'arrêta pas de courir». Du mer. au dim., 20 h 30.

MUSIQUE

PLACE DES ARTS (Piano Nobile): Pierre Jasmin, pianiste. Anim.: Henri Brassard: 12 h.
MAISON ALCAN (Atrium): Beverly Gartsman, pianiste: 12 h.
QUEEN MARY ROAD UNITED CHURCH: «Concours d'orgue John-Robb»: 19 h 30. Entrée libre.
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: Ensemble de cuivres de l'UdM: 20 h.

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS (Salle Part-Royal): «Le gars de Québec», de Michel Tremblay. Du mar. au ven., 20 h; sam., 17 h, 21 h.
CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts): «À cinquante ans, elle découvrait la mer», de Denise Chalem. Du mar. au sam., 20 h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis): «Avant la nuit... Offenback», de Michel Garneau. Du mar. au ven., 20 h. Sam., 17 h, 21 h. Dim., 15 h.
THÉÂTRE FELIX LECLERC (1450, Sainte-Catherine e.): «Même jour, même heure l'an prochain», de Bernard Slade. Du mar. au sam., 20 h; dim., 14 h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100, av. des Pins e.): «Being at home with Claude», de René-Daniel Dubois. Du mar. au sam., 20 h; dim., 15 h.
THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353, Sainte-Catherine e.): «Le seigneur des anneaux», de J.R.R. Tolkien. Ven., sam., 20 h 30.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (197, Popineau): «Mademoiselle Autobody». Présentation de Les Folles Alliées. Du mar. au sam., 20 h 30; dim., 15 h.

L'ESKABEL (1235, Sanguinet): «Air froid», d'après l'œuvre d'Howard Philipp Lovcraft. Du mer. au dim., 20 h 30.
ÉGLISE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE (3767, Berril): «Raz de marée», de Denis Bouchard et Rémy Girard, 20 h 30.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum): «2 contes parmi tant d'autres pour une tribu perdue», de René-Daniel Dubois. Du mer. au sam., 20 h 30; dim., 15 h.
OF GALERIE (3454, Saint-Denis): «Le système magistère». Du mer. au sam., 21 h.
OUTREMONT (5210, Durocher): «Les amoureux de la rue Prince-Arthur», de Raymond Lévesque. Jeu., ven., sam., 20 h.
CENTAUR (453, Saint-François-Xavier): «The Zen of an intelligent machine», de William Kuhns. Du mar. au sam., 20 h; dim., 19 h; mat. sam., 14 h.
SALLE MOYSE (Université McGill, pavillon des Arts, 853, Sherbrooke e.): «The Ballad of the Sad Cafe»: 20 h.
LE STAGE-DINER-THÉÂTRE (Restaurant La Diligence, 7385, boul. Decarie): «Dix», revue musicale. Avec Glenn Bowser, Melody Finley, Doriane Donati et Patii Belbot. Du mer. au dim., 21 h.
LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur): «L'enter à l'envers», d'après «Orphée aux enfers» et «La belle Héloïse». Du mer. au ven., 21 h 30; sam., 22 h 30.
DINER-THÉÂTRE LES MASQUES (Grand Hôtel, 777, University): «Hats», de Roger Peace. Mer., jeu., dim., 21 h.
THÉÂTRE DE L'HÔTEL MERIDIEN (4, Complexe Desjardins): «Qui a vendu la mèche?», de Jean Guillaud. Du mar. au sam., 20 h 30.
RESTAURANT NEPTUNE (5050, Parc): «Jacques Brel est vivant, en bonne santé et il vit à Paris». Ven., sam., dim., 21 h.
THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR (Upton): «Vain-Voisins», de Christian Bedard. Ven., sam., 21 h.
LA BELLE ÉPOQUE (Saint-Timothée): «Trois femmes pour un homme». Avec Mario Bertrand, Danielle Godin, Carol Jones et Marie-France Domingue. Du jeu. au sam., 21 h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC (Québec): «La puce à l'oreille», de Georges Feydeau, 20 h.
THÉÂTRE DE LA BORDÉE (1091-1/2, Saint-Jean, Québec): «Souriez Mlle Robi», de Simon Fortin et Guyline Tremblay. Du mar. au sam., 20 h 30.
MAISON DU CITOYEN (25, Laurier, Hull): «Un ami... imprévu», d'Agatha Christie. Du mar. au ven., 20 h 30; sam., 19 h, 22 h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE (1, Wellington, Hull): «La nuit des p'tits conteurs», de Suzanne Aubry. Du mer. au ven., 20 h 30; sam., 19 h, 22 h.

POUR ENFANTS

THÉÂTRE DE LA GALERIE (6968, Saint-Denis): «Chagrin d'ourson», de Monique Fournier. Dim., 14 h.
LA CHACONNE (342, Ontario e.): «Rapunzel», écrit par les frères Grimm. Dim., 15 h.

VARIÉTÉS

PLACE DES ARTS (Salle Maisonneuve): Pierre Labelle: 20 h. (Salle Wilfrid-Pelletier) — Julie Migenes-Johnson: 21 h.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, Saint-Denis): «Tranzate». Du mer. au dim., 22 h.
LA CHACONNE (342, Ontario e.): Place aux poètes avec Paul Chamberland: 21 h.
LE MILIEU (5380, St-Laurent): Joe Bacon: 20 h.
LE PUZZLES (333, Prince-Arthur): Pierre Leduc, pianiste et Ron Séguin, contrebasse.
LE GRAND BOCK (893, Sainte-Catherine e.): Night Fright: à compter de 20 h.

DU LUN. AU VEN., DE 18 H À 21 H: Claudia Katri et ses musiciens: à compter de 22 h.
SALON DES CENT (1647, Saint-Denis): Pierre Nadeau, Bill Gagnon et Geneviève Mouffette. Du dim. au mer., 20 h 30.
LE GRAND CAFÉ (1720, Saint-Denis): Fred Hanke, Michel Donato, André White, Janis Steprans, Terry Lukivski et Kevin Deon: 21 h 30, 23 h 15, 1 h.
L'AIR DU TEMPS (191, Saint-Paul e.): Alan Gerber et Jim Zeller: 22 h 30, minuit 30.
MOUSTACHE (1443, Classe): Intruder: à compter de 21 h.
DOONESBURY (1180, Bishop): Mike Gauthier. Dim., à compter de 21 h.
LA COUR (1693, Saint-Denis): Ivan Symonds. Lun., mar., mer., à compter de 21 h.
SHIBUMI (5345, av. du Parc): Trio de jazz Pierre Pouliot. Mar., mer., 21 h 30. Groupe Tchukon. Du jeu. au dim., à compter de 22 h.
BAR 2080 (2080, Clark): Michael Gauthier. Du jeu. au dim., 21 h.
BOCCACCIO (Place Bonaventure): Claude Foisly, et Sylvain Gagnon. Du lun. au ven., de 17 h à 20 h.
SOLMAR (111, Saint-Paul e.): Fati Molina, Luis Duarte, Jose Manuel et Alcides Araujo, à compter de 21 h.
LE PORTAGE (Bonaventure Hilton international): Groupe Area Code. Du mar. au jeu., 21 h 30, 23 h 30. Ven., sam., 22 h, minuit.
HÔTEL MERIDIEN (Bar du foyer): Claude Foisly. Du lun. au ven., de 17 h à 20 h. Fred Naylor. Du mar. au sam., à compter de 20 h.
LE GRAND HÔTEL (Tour de Ville, 777, University): Quatvor Transit Band.
LA CITADELLE (410, Sherbrooke e.): Jimmy Goffand. Du mar. au ven., de 17 h à 20 h. Marie Denise Pelletier. Du mer. au sam., de 8 h 30 à 1 h.
LA FORGE (8375, Christophe-Colomb): Ghislaine, organiste. Du jeu. au dim., à compter de 18 h 30.

GRAND SOLDE DE MANTEAUX POUR DAMES, À LA BAIE...

une vente qui tombe à point, juste à temps pour la saison froide et pour Noël!



33 1/3% DE RABAIS

Hâtez-vous de venir à la Baie, la vente commence demain!
 Un solde qui tombe à point, juste à temps pour la saison froide. Au moment même où vous avez besoin d'un manteau, la Baie vous offre des économies importantes sur une collection choisie. Grande variété de manteaux et de blousons dernier cri pure laine ou mélange de laine effet tweed, motifs de carreaux ou couleurs unies. Ils vous sont offerts dans une gamme de teintes: marine, noir, blanc hiver, sarcelle, rouge, bleu cobalt, gris, et autres. Tailles 6 à 16. Ord. \$170 à \$345. **112.99 à 229.99 ch.** Le choix varie selon les magasins.

Achats en magasin seulement.
 Manteaux pour dames, rayon 101.125.
 En vigueur jusqu'au 30 novembre.

DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!

la Baie
 512 345 678 9
 VISA
 MasterCard

- Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
- Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h
- Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Dorval 631-6741
- Centre Rockland 739-5521 • Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470
- Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

